

N°SIRET : 21950491700010  
 N° URSSAF : 92695491C101B  
 Code APE 8411Z  
 Convention collective : Statut de la Fonction publique

DUPONT SOPHIE

12 Rue de la Gare

75000 PARIS

RESTAURANT SCOLAIRE

PERIODE DE PAIE		PERIODE DE RELEVÉ	
01-09-2023 - 30-09-2023		01-09-2023 - 30-09-2023	
MATRICULE	SIT	N° SECURITE SOCIALE	DATE D'ENTREE
10000999	C	299999999999 99	15/09/2017
EMPLOI/POSTE		ECH	VAL. POINT
adjoint technique territorial		07	5907.34
STRUCTURE		POSITION ADMINISTRATIVE	
RESTAURANT SCOLAIRE		Titulaire CNRACL	
IND. REM	ICE BRUT	IND MAJORE	TAUX EMPLOI
371	401	371	100.00
			SFT
			0

CODE	LIBELLE	BASE OU NOMBRE	TAUX	MONTANT	COTISATIONS PATRONALES	
					TAUX	MONTANT
8	Traitement de base indiciaire	1826.35		1826.35		
12	Indemnité de résidence Tit	1826.35	3.0000	54.79		
1591	IFSE Tit	90.00	100.0000	90.00		
1860	Indemnité compens. CSG Tit	36.32	100.0000	36.32		
1860	Participation Mutuelle Tit			11.00		
7376	Participation Prévoyance Tit			7.00		
8376	Transfert primes/points Tit			-13.92		
40	CSG Non déductible Titulaire	1 976.65	2.4000	-47.44		
41	CSG Déductible Titulaire	1 976.65	6.8000	-134.41		
42	CRDS Non déductible Titulaire	1 976.65	0.5000	-9.88		
43	Urssaf Maladie Titulaire	1 826.35			9.8800	180.44
44	Urssaf Allocation Familiale Tit	1 826.35			3.4500	63.01
4082	Urssaf Allocation Familiale Comp Tit	1 826.35			1.8000	32.87
1250	Urssaf FNAL Totalité Titulaire	1 826.35			0.5000	9.13
46	Urssaf Mobilité Titulaire	1 826.35			2.0100	36.71
389	Urssaf Solid. Autonomie PP Tit	1 826.35			0.3000	5.48
47	Retraite CNRACL Titulaire	1 826.35	11.1000	-202.72	30.6500	559.78
1028	Retraite additionnelle FP	239.35	5.0000	-11.97	5.0000	11.97
49	CNRACL ATIACL	1 826.35			0.4000	7.31
50	Centre de gestion Titulaire	1 826.35			0.7200	13.15
52	CNFPT Titulaire	1 826.35			0.9000	16.44
1965	CNFPT Majoration Titulaire	1 826.35			0.1000	1.83
7802	Harmonie Formule Médium			-68.71		
8802	Prévoyance Niveau Garantie 2	1952.67	2.3500	-45.89		
1584	MONTANT NET SOCIAL	1525.41				
Totaux			Gains	2 011.54	Cotisations	938.12

**NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 1490.52**

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1662.44	2.60	-43.22

Cumuls	Mensuels	Annuels	Paiement	
Brut fiscal	2 011.54	19 054.54	Virement Magnétique	Total des retenues 564.24
Net fiscal	1 662.44	15 853.60	1 751 500 999	Total versé par l'employeur 2949.66
Avantage en nature		514.80	0909999999 99	
Nombre d'Heures	151.67		CE IDF CERGY PONTOISE	
Impôt prélevé	43.22	412.19		<b>Net payé en euros 1447.30</b>

OBSERVATIONS  
 DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE

- 1 Référence établissement
- 2 Nombre de jours à plein ou demi traitement, leur total est égal à 30
- 3 Statut : titulaire, stagiaire, contractuel...
- 4 Référence bancaire de l'agent
- 5 Grade
- 6 Echelon
- 7 Indice de rémunération
- 8 Nombre d'heures mensuelles
- 9 temps de travail : complet, non complet, ou partiel
- 10 Traitement calculé en multipliant l'indice majoré en vigueur par la valeur du point en vigueur
- 11 créé pour compenser la CSG
- 12 Diminue le montant des primes versées aux fonctionnaires en contrepartie d'une augmentation de leur traitement de base
- 13 Participation(s) de l'employeur à la Mutuelle et/ou à la Prévoyance si l'agent a adhéré aux garanties proposées par l'employeur
- 14 Cotisation(s) Mutuelle et/ou Prévoyance si l'agent a adhéré aux garanties proposées par l'employeur
- 15 Base et taux du PAS (prélèvement à la source) : les impôts sur les revenus sont directement prélevés chaque mois sur le bulletin de salaire
- 16 Retenues salariales, cotisations et contributions légales
- 17 Cotisations payées par l'employeur pour les caisses de retraite (CNRACL ou Ircantec), la sécurité sociale (vieillesse, allocations familiales, maladies...)
- 18 Sur la paie de décembre montant à déclarer aux service fiscaux
- 19 Montant égal au total des gains moins les retenues salariales et l'impôt sur le revenu